



Invitation à l'Assemblée générale ordinaire

UBS Group SA

Mercredi 15 avril 2026 à 10h30 HAEC

St. Jakobshalle, St. Jakobs-Strasse 390, 4052 Bâle

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire d'UBS Group SA, qui se tiendra le mercredi 15 avril 2026 à 10h30 à la St. Jakobshalle à Bâle. L'ouverture des portes aura lieu à 9h30 HAEC.

Les brochures relatives au «Say-on-pay» (consultation sur la rémunération des dirigeants) et au «Say-on-non-financial-reporting» (consultation sur le reporting non financier), qui contiennent des informations complémentaires sur les votes proposés en matière de rémunération et sur le rapport sur la durabilité, sont disponibles à l'adresse ubs.com/aggm.

Le rapport annuel 2025 d'UBS Group SA, qui inclut le rapport de rémunération d'UBS Group SA, le rapport annuel 2025 d'UBS Group SA autonome et les rapports de l'organe de révision pour l'exercice 2025, est disponible à l'adresse ubs.com/annualreport, tout comme le rapport sur la durabilité 2025 d'UBS Group SA.

UBS Group SA a publié, le 5 janvier 2026, dans la Feuille officielle suisse du commerce ainsi que sur son site ubs.com/aggm, une notice invitant les actionnaires qualifiés à soumettre leurs requêtes relatives à l'inscription de points à l'ordre du jour avant le 16 février 2026. Aucune requête n'a été déposée.

Zurich, le 16 mars 2026

Avec nos salutations les meilleures,

UBS Group SA

Colm Kelleher
Président du Conseil d'administration

Michael Schoch
Secrétaire général

1. Approbation du rapport sur la situation et des comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA pour l'exercice 2025

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport sur la situation 2025 ainsi que les comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA pour l'exercice 2025.

Commentaire

L'Assemblée générale est responsable de l'approbation du rapport sur la situation et des comptes annuels consolidés et individuels de chaque exercice. Dans ses rapports à l'Assemblée générale, Ernst & Young SA, Bâle, agissant en qualité d'organe de révision, recommande d'approuver sans réserve les comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA.

2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2025 d'UBS Group SA

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération 2025 d'UBS Group SA dans le cadre d'un vote consultatif.

Commentaire

Le rapport de rémunération 2025 d'UBS Group SA, qui constitue un chapitre du rapport annuel 2025 d'UBS Group SA, s'accompagne d'un rapport de l'organe de révision confirmant sa conformité à la législation suisse. Le rapport de rémunération 2025 explique la gouvernance et les principes sous-jacents à la structure de rémunération d'UBS Group SA, y compris le lien entre salaire et performance.

De plus amples informations sur le vote proposé sont disponibles dans le rapport de rémunération 2025 d'UBS Group SA et dans la brochure «Say-on-pay».

3. Vote consultatif sur le rapport sur la durabilité 2025 d'UBS Group SA

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport sur la durabilité 2025 d'UBS Group SA dans le cadre d'un vote consultatif.

Commentaire

Le rapport sur la durabilité 2025 d'UBS Group SA explique la stratégie et la gouvernance d'UBS Group SA en matière de durabilité et d'impact ainsi présente ses activités et ses réalisations de 2025 en matière environnementale, climat compris, et sociétale. Les indicateurs

de durabilité d'UBS, tels que publiés dans le rapport sur la durabilité 2025 d'UBS Group SA, ont été confirmés par Ernst & Young SA, Bâle. Le rapport d'assurance est disponible à l'adresse ubs.com/sustainability-reporting.

De plus amples informations sur le vote proposé sont disponibles dans le rapport sur la durabilité 2025 d'UBS Group SA et dans la brochure «Say-on-non-financial reporting».

4. Affectation du bénéfice total et distribution d'un dividende ordinaire à partir du bénéfice total et des réserves issues d'apports de capital

Proposition

Le Conseil d'administration propose l'affectation du bénéfice total ainsi que le versement en espèces d'un dividende ordinaire de 1.10 USD (brut) par action d'une valeur nominale de 0.10 USD sur la base des éléments indiqués dans le tableau suivant.

Proposition d'affectation du bénéfice total et de distribution de dividendes (50%) à partir du bénéfice total

Pour l'exercice clos au 31.12.2025	Mio. USD	Mio. CHF
Résultat net pour la période	13 070	10 363
Bénéfices reportés / (pertes reportées)	0	0
Bénéfice total disponible pour affectation	13 070	10 363
Affectation aux réserves facultatives issues du bénéfice	(11 232)	(8,906)
Distribution de dividende: 1.10 USD (brut) par action donnant droit au dividende, dont 0.55 USD prélevé sur le bénéfice total ¹	(1 838)	(1 457) ²
Bénéfices reportés / (pertes reportées)	0	0

¹ Les actions donnant droit au dividende sont toutes les actions émises à l'exception des propres actions d'UBS Group SA à la date de référence. Le montant de 1 838 millions d'USD a été calculé à partir du nombre total d'actions émises au 31 décembre 2025. Si le montant total final du dividende s'avère supérieur ou inférieur à ce chiffre, la différence sera compensée par l'affectation aux réserves facultatives issues du bénéfice.
² Montant converti au taux de change de clôture du 31 décembre 2025, fourni uniquement à titre d'information.

Proposition de distribution de dividendes (50%) sur les réserves issues d'apports de capital

Pour l'exercice clos au 31.12.2025	Mio. USD	Mio. CHF
Réserves statutaires issues du capital, y compris les réserves issues d'apports de capital avant la distribution proposée	29 037	23 024
Distribution de dividende: 1.10 USD (brut) par action donnant droit à dividende, dont 0.55 USD prélevé sur les réserves issues d'apports de capital ¹	(1 838)	(1 457) ²
Réserves statutaires issues du capital, y compris les réserves issues d'apports de capital après la distribution proposée	27 199	21 567

¹ Les actions donnant droit au dividende sont toutes les actions émises à l'exception des propres actions d'UBS Group SA à la date de référence. Le montant de 1 838 millions d'USD a été calculé à partir du nombre total d'actions émises au 31 décembre 2025. ² Montant converti au taux de change de clôture du 31 décembre 2025, fourni uniquement à titre d'information.

Le montant du dividende ordinaire est exprimé en dollars américains. Les actionnaires détenant leurs actions par l'intermédiaire de SIX SIS SA recevront leurs dividendes en francs suisses. Le montant desdits dividendes sera calculé sur la base du taux de change à cinq décimales en vigueur la veille de la date ex-dividende. Les actionnaires détenant des actions par l'intermédiaire de la Depository Trust Company ou directement enregistrés dans le registre américain des actions via Computershare recevront leurs dividendes en dollars américains.

Sous réserve de l'approbation de la distribution de dividendes proposée, le versement de dividendes aux détenteurs d'actions aura lieu le 23 avril 2026, avec date d'enregistrement au 22 avril 2026. Sur le SIX Swiss Exchange, les actions seront négociées ex-dividende à compter du 21 avril 2026. Le dernier jour où les actions pourront être négociées avec un droit au dividende sera donc le 20 avril 2026. Sur le New York Stock Exchange (NYSE), les actions seront négociées ex-dividende à compter du 22 avril 2026. Le dernier jour où les actions pourront être négociées avec un droit au dividende sera donc le 21 avril 2026.

Commentaire

UBS Group SA exprime ses dividendes dans sa monnaie de présentation, à savoir le dollar américain. Les actionnaires détenant leurs titres par l'intermédiaire de SIX SIS SA percevront cependant leurs dividendes en francs suisses.

Comme mentionné ci-dessus, la moitié du dividende ordinaire en espèces de 1.10 USD (brut) par action d'une valeur nominale de 0.10 USD sera prélevée sur le bénéfice total, l'autre moitié provenant des réserves issues d'apports de capital. La part du dividende versée à partir du bénéfice total sera soumise à l'impôt anticipé suisse de 35%.

5. Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2025

Proposition

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2025.

Commentaire

Après avoir rendu compte de l'exercice écoulé dans le rapport annuel 2025 d'UBS Group SA, le Conseil d'administration sollicite une décharge pour l'exercice 2025.

6. Réélections et élections des membres du Conseil d'administration

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire pour un mandat jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2027 Colm Kelleher, Jeremy Anderson, Patrick Firmenich, Fred Hu, Mark Hughes, Renata Jungo Brüngger, Gail Kelly, Julie G. Richardson et Lila Tretikov, dont les mandats respectifs arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire 2026.

- 6.1. Colm Kelleher en qualité de Président du Conseil d'administration
- 6.2. Jeremy Anderson
- 6.3. Patrick Firmenich
- 6.4. Fred Hu
- 6.5. Mark Hughes
- 6.6. Renata Jungo Brüngger
- 6.7. Gail Kelly
- 6.8. Julie G. Richardson
- 6.9. Lila Tretikov

Commentaire

Les membres et le Président du Conseil d'administration sont élus individuellement pour un mandat allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire. Tous les membres du Conseil d'administration se présentant pour un nouveau mandat ont été recommandés à cet effet par le Comité de gouvernance et de nomination d'UBS Group SA après examen approfondi et consultation du Président. Lukas Gähwiler, William C. Dudley et Jeanette Wong ne se représenteront pas pour un nouveau mandat à l'Assemblée générale ordinaire 2026.

Les curriculum vitae détaillés peuvent être consultés dans la section «Corporate governance and compensation» du rapport annuel 2025 d'UBS Group SA ou sur Internet à l'adresse ubs.com/boards.

6.10. Agustín Carstens

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Agustín Carstens en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2027.

Commentaire

Agustín Carstens (né en 1958) a occupé le poste de Directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI) de 2017 à juin 2025. Auparavant, il a été Gouverneur de la Banque du Mexique de 2010 à 2017. Durant son mandat de Gouverneur, il a été membre du Conseil d'administration de la BRI de 2011 à 2017 et a présidé le Global Economy Meeting ainsi que le Comité consultatif économique de 2013 à 2017. Il a également présidé le Comité monétaire et financier international, un comité consultatif de politique du Fonds monétaire international (FMI), de 2015 à 2017. Plus tôt dans sa carrière, il a été Ministre des Finances du Mexique de 2006 à 2009, et Directeur général adjoint du FMI de 2003 à 2006. De 2000 à 2003, il a exercé la fonction de Vice-ministre des Finances du Mexique, et de 1999 à 2000, il a occupé le poste de Directeur exécutif au FMI. M. Carstens a débuté sa carrière en 1980 à la Banque du Mexique.

M. Carstens a été membre du Conseil de stabilité financière de 2010 à 2025 et fait partie du Groupe des Trente. Il siège actuellement au conseil d'administration du Bretton Woods Committee, au comité consultatif du Global Finance & Technology Network, ainsi qu'au Visa Economic Empowerment Institute Advisory Council. Il est titulaire d'un Master et d'un doctorat en économie de l'Université de Chicago et possède la nationalité mexicaine.

Si M. Carstens est élu, il deviendra un membre indépendant du Conseil d'administration. M. Carstens répond aux exigences en termes de mandats prévues à l'Article 31 des Statuts.

6.11. Luca Maestri

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Luca Maestri en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2027.

Commentaire

Luca Maestri (né en 1963) occupe actuellement le poste de Vice-président des Services généraux d'Apple Inc., relevant directement du CEO. Il a été Directeur financier (Chief Financial Officer, CFO) d'Apple de 2014 à 2024. M. Maestri a rejoint Apple en 2013 en tant que Vice-président et Contrôleur financier Groupe. Avant de rejoindre Apple, il était Vice-président exécutif et CFO chez Xerox Corporation de 2011 à 2013. De 2008 à 2011, il a exercé les fonctions de Senior Vice-President et CFO chez Nokia Siemens Networks en Allemagne. Il a passé vingt ans chez General Motors (GM), où il a occupé différents postes de direction financière dans plusieurs pays. M. Maestri a été CFO pour GM Europe à Zurich et GM do Brasil à São Paulo. Il a également dirigé l'Alliance avec Fiat chez GM Europe et assuré la coordination du support exécutif à Détroit. Son parcours professionnel recouvre des missions de dimension internationale en Thaïlande, à Singapour, en Irlande, en Suisse, en Italie, en Allemagne, au Brésil et aux États-Unis. M. Maestri est membre du Conseil d'administration de Nestlé S.A. Il est titulaire d'une licence en économie de l'Université Luiss de Rome et d'un Master of Science en management de l'Université de Boston. Il possède la double nationalité italienne et américaine.

Si M. Maestri est élu, il deviendra un membre indépendant du Conseil d'administration. M. Maestri répond aux exigences en termes de mandats prévues à l'Article 31 des Statuts.

6.12. Markus Ronner

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Markus Ronner en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2027.

Commentaire

Markus Ronner (né en 1965) a été membre du Directoire du Groupe et a occupé le poste de Chief Compliance and Governance Officer du Groupe de 2018 à décembre 2025, supervisant la conformité, la prévention de la criminalité financière et le contrôle des risques opérationnels ainsi que les fonctions réglementaires et de gouvernance au niveau du Groupe. De 2012 à 2018, il a été responsable de la réglementation et de la gouvernance du Groupe. En plus de 40 ans chez UBS, il a acquis une vaste expertise dans les différents métiers et dans la gestion et le contrôle des risques non financiers. M. Ronner a occupé diverses fonctions de direction au sein du Groupe. Il a notamment été chargé de la gestion du programme «too-big-to-fail» à l'échelle du Groupe. Il a également été COO Wealth Management & Swiss Bank, responsable des produits et services de Wealth Management & Swiss Bank, COO Asset Management, et responsable de l'audit interne du Groupe. De 2022 à 2023, il a été président du Conseil

d'administration d'UBS Switzerland AG, la principale banque universelle suisse. Après son apprentissage à l'Union de Banques Suisses, il a obtenu un diplôme bancaire suisse. Il est citoyen suisse.

Actuellement, il n'exerce aucun mandat. Si M. Ronner est élu, il deviendra un membre non indépendant du Conseil d'administration. M. Ronner répond aux exigences en termes de mandats prévues à l'Article 31 des Statuts.

7. Réélections et élection des membres du Comité de rémunération

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Julie G. Richardson et Gail Kelly et d'élire Patrick Firmenich pour un mandat jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2027 en qualité de membres du Comité de rémunération. Lors de l'assemblée constitutive, le Conseil d'administration a l'intention de nommer à nouveau Julie G. Richardson au poste de Présidente du Comité de rémunération.

7.1. Julie G. Richardson

7.2. Gail Kelly

7.3. Patrick Firmenich

Commentaire

L'Assemblée générale élit chaque membre du Comité de rémunération individuellement pour un mandat allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire. Tous les membres du Comité de rémunération se présentant pour une réélection ou une première élection ont été recommandés à cet effet par le Comité de gouvernance et de nomination d'UBS Group SA après un examen approfondi et consultation du Président.

8. Approbation de la rémunération des membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe

8.1. Approbation du montant global maximum de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2026 à l'Assemblée générale ordinaire 2027

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de 15 000 000 CHF pour la rémunération des membres du Conseil d'administration au titre de la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2026 à l'Assemblée générale ordinaire 2027.

Commentaire

Conformément à l'Article 43 des Statuts, l'Assemblée générale approuve le montant maximum global de la rémunération du Conseil d'administration pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8.2. Approbation du montant global de la rémunération variable des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2025

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global de la rémunération variable de 118 857 500 CHF pour les membres du Directoire du Groupe au titre de l'exercice 2025.

Commentaire

En vertu de l'Article 43 des Statuts, l'Assemblée générale approuve le montant global de la rémunération variable du Directoire du Groupe pour l'exercice annuel écoulé.

8.3. Approbation du montant maximum global de la rémunération fixe des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2027

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant maximum global de la rémunération fixe de 30 000 000 CHF pour les membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2027.

Commentaire

Conformément à l'Article 43 des Statuts, l'Assemblée générale approuve le montant maximum global de la rémunération fixe du Directoire du Groupe pour l'exercice annuel suivant.

9. Réélections

9.1. Réélection du représentant indépendant, ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich

Proposition

Le Conseil d'administration propose la réélection d'ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich, en qualité de représentant indépendant pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2027.

Commentaire

Conformément à l'Article 15 des Statuts, l'Assemblée générale élit le représentant indépendant. Le Conseil d'administration propose la réélection d'ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich, en qualité de représentant indépendant pour un nouveau mandat jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire prochaine. ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich, a confirmé au Conseil d'administration disposer de l'indépendance nécessaire à l'exercice de son mandat.

9.2. Réélection de l'organe de révision, Ernst & Young SA, Bâle

Proposition

Le Conseil d'administration propose la réélection d'Ernst & Young SA, Bâle, en qualité d'organe de révision des comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA pour l'exercice 2026.

Commentaire

Sur recommandation du Comité d'audit, le Conseil d'administration propose la réélection d'Ernst & Young SA, Bâle, en qualité d'organe de révision pour un nouveau mandat d'une année. Ernst & Young SA, Bâle, a confirmé au Comité d'audit du Conseil d'administration disposer de l'indépendance nécessaire à l'exercice de son mandat.

10. Réduction ordinaire du capital-actions par voie d'annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions 2024

Proposition

Le Conseil d'administration propose (i) de réduire le capital-actions d'UBS Group SA de 6 377 655.00 USD et de le ramener ainsi de 334 158 171.40 USD à 327 780 516.40 USD par l'annulation de 63 776 550 actions nominatives propres d'une valeur nominale de 0.10 USD chacune et (ii) d'inscrire le montant de la réduction en déduction des actions propres.

Commentaire

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée générale ordinaire 2023 à racheter des actions à des fins d'annulation pour un montant global pouvant aller jusqu'à 6 milliards d'USD d'ici à l'Assemblée générale ordinaire 2025. Les rachats d'actions ont été effectués sur le SIX Swiss Exchange, par le biais d'une ligne de négoce séparée.

Le programme de rachat d'actions 2024 est arrivé à son terme le 23 mai 2025, et s'est soldé par le rachat de 63 776 550 actions pour un montant total de 1 999 932 111.00 USD. Le prix de rachat moyen s'est établi à 31.3584 USD par action.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver l'annulation de ces 63 776 550 actions et une réduction correspondante du capital-actions. Si une telle annulation est approuvée par les actionnaires, le Conseil d'administration procédera à la réduction du capital et à la mise à jour des Statuts qu'elle implique.

Le 4 février 2026, conformément aux exigences de la législation suisse, un appel aux créanciers relatif à la réduction de capital a été publié dans la Feuille officielle suisse du commerce. Sur la base, entre autres, du résultat de cet appel aux créanciers, Ernst & Young SA a préparé, en sa qualité d'organe de révision, un rapport d'audit spécial, daté au 10 mars 2026, confirmant que toutes les créances d'UBS Group SA seront couvertes malgré la réduction de capital.

Organisation

Droits de vote

Les actionnaires inscrits au registre des actionnaires d'UBS Group SA au 10 avril 2026 à 17h00 HAEC (et au 31 mars 2026 à 16h30 HAE auprès de l'agent de transfert Computershare aux États-Unis) ont la possibilité d'exercer leur droit de vote par l'intermédiaire du représentant indépendant.

Aucune restriction à la négociabilité des actions d'UBS Group SA

L'enregistrement des actionnaires à des fins de vote n'affecte en rien la négociabilité des actions d'UBS Group SA détenues par les actionnaires inscrits avant, pendant ou après l'Assemblée générale. Ni le droit suisse ni les Statuts d'UBS Group SA n'imposent de restrictions à la négociabilité aux actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires d'UBS Group SA à des fins de vote lors de l'Assemblée générale ordinaire à venir.

Cartes d'admission à l'Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires inscrits au registre des actionnaires d'UBS Group SA en Suisse peuvent demander leur carte d'admission jusqu'au 10 avril 2026 via notre plateforme de vote électronique ou en envoyant le formulaire joint à l'invitation personnelle qui a été envoyée aux actionnaires enregistrés à l'adresse suivante: Devigus Engineering AG, AGM UBS Group AG, Birkenstrasse 47, 6343 Rotkreuz, Suisse.

Les actionnaires inscrits au registre des actionnaires d'UBS Group SA aux États-Unis peuvent demander leur carte d'admission jusqu'au 31 mars 2026 en écrivant à l'adresse suivante: UBS Group SA, c/o Computershare Trust Company NA, P.O. Box 43006, Providence, RI 02940-3006, USA.

UBS Group SA
Case postale
CH-8098 Zurich

ubs.com



Les cartes d'admission seront envoyées à partir du 6 avril 2026. Les cartes émises seront invalidées si les actions auxquelles elles correspondent font l'objet d'une vente avant l'Assemblée générale ordinaire et si un avis relatif à ladite vente est communiqué au registre des actionnaires d'UBS Group SA. Un titre de transport public pour la communauté tarifaire Suisse du Nord-Ouest (zone 10) à Bâle sera fourni gratuitement avec chaque carte d'admission pour le trajet aller-retour jusqu'à la St. Jakobshalle.

Représentation

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée générale par leur représentant légal, par un représentant en vertu d'une procuration écrite, ou par ADB Altorfer Duss & Beilstein AG (Dr Larissa Marolda, avocate), Walchestrass 15, 8006 Zurich, Suisse, en qualité de représentant indépendant, en vertu d'une procuration donnée par écrit ou par voie électronique.

Les actionnaires inscrits ont reçu une invitation personnelle comprenant une procuration écrite et des instructions de vote pour donner procuration au représentant indépendant (ADB Altorfer Duss & Beilstein AG) ou lui donner des instructions, soit par écrit, soit via notre plateforme de vote électronique. Le traitement en temps voulu peut-être garanti pour tous les formulaires dûment signés reçus au 13 avril 2026.

Langue / Diffusion en direct sur Internet

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra en anglais et en allemand. Une interprétation simultanée en allemand, en anglais et en français sera proposée lors de l'Assemblée générale ordinaire. Des écouteurs seront mis à disposition à l'entrée de la salle principale. L'Assemblée générale ordinaire sera diffusée en direct sur Internet en anglais, en allemand et en langue originale à l'adresse ubs.com/agm.

Pour toute question concernant l'Assemblée générale ordinaire, veuillez nous contacter sur notre hotline au numéro suivant : +41-44-235 66 52.